



Racing **Kart** Organisation

SEMINAIRE – LOCATION – RESTAURATION

REGLEMENT SPORTIF GP NOEL 2024

Date de l'évènement

Samedi 14 décembre ou Dimanche 15 décembre 2024 – Circuit International Anthoine Hubert

Catégories

Pro et Amateur

Spécificités des catégories

PRO	AMATEUR
Kart Sodi Sport 270cc – 13 Chevaux	Kart Sodi SR4 270cc – 9 Chevaux
Course lestée Oui – 80KG en fin de relai – Pesée obligatoire	Course lestée Non
Nombre de passage aux stands 8 passages obligatoires – Changement de pilote non obligatoire	Nombre de passage aux stands 20 passages obligatoires – Changement de pilote obligatoire
Temps dans les stands 2 minutes 30	Temps dans les stands 1 min 30
Ravitaillement essence Obligatoire à chaque passage au stand	Ravitaillement essence 2 obligatoires pendant la course
Quick Change (Changement de kart) Oui – A chaque passage au stand	Quick Change (Changement de kart) Non



Racing **Kart** Organisation

SEMINAIRE – LOCATION - RESTAURATION

Horaires

8h00 – 17h00

Timing prévisionnel

8h00 – 9h00 : Accueil des pilotes et équipes à la Tour de Contrôle (Circuit Antoine Hubert)

9h00 – 9h20 : Briefing

9h30 – 10h30 : Essais qualificatifs (1 heure)

11h00 – 16h00 : Course d'endurance (5 heures)

INFORMATIONS RELATIVES A LA COURSE

- Epreuve lestée :

Catégorie Pro

Meilleur temps de l'équipe supprimé en cas de poids non conforme

pendant les essais chronométrés

2 tours de pénalité en cas de poids non conforme en course

- Ravitaillement

Une **pénalité de 5 tours** sera appliquée par passage manquant (à la fin de la course).

- Passage aux stands

Une **pénalité de 5 tours** sera appliquée par passage manquant (à la fin de la course).

- Temps minimum dans les stands :

Une **pénalité de 2 tours** sera automatiquement appliquée en cas de non respect du temps minimum.

- La voie des stands sera fermée pendant les 5 premières minutes de course.

- La voie des stands sera fermée 10 minutes avant la fin de la course.

- 1 tour de piste sera obligatoire (1 passage sur la boucle) entre deux passages par les stands.

- Comportement anti sportif (contact répétés, vibreurs, ...) :

Un avertissement sera donné à l'équipe, une pénalité de 1 tour sera appliquée en cas de récidive.